

**CONTRIBUTION D'AMNESTY INTERNATIONAL**

**RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE 2025**

---



## **TABLE DES MATIERES**

**Introduction générale : Un haut lieu de mémoire qui construit scientifiquement le lien entre expérience historique et éducation à la citoyenneté**

### **1- Activités de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation en 2025**

- 1.1 Principales activités
  - 1.1.1 Sensibilisation, des jeunes publics en particulier
  - 1.1.2 Formation pour adultes, notamment en position d'autorité
  - 1.1.3 Recherche et chaîne du savoir
  - 1.1.4 Action culturelle
- 1.2 Les principaux outils pédagogiques diffusés :
  - 1.2.1 L'indice d'Analyse et d'Alerte républicaine et démocratique - Edition 2025
  - 1.2.2 le Petit Manuel de Survie démocratique
  - 1.2.3 Le Vertige identitaire
- 1.3 L'année 2025 placée sous le signe de la mémoire et de la fraternité

### **2- Partenariats de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation**

- 2.1 Des partenariats ministériels et institutionnels
- 2.2 Des partenariats avec les collectivités locales, les préfetures, le monde associatif et les organisations relevant de l'ESS
- 2.3 Des partenariats privés et des mécénats
- 2.4 Des partenariats internationaux

### **3- Renforcement de la lutte contre l'antisémitisme et pour la démocratie : le cas de l'Université (2024-2025)**

- 3.1 Propositions au Sénat
- 3.2 Quelques exemples d'actions opérées par la Fondation du Camp des Milles avec les Universités

**Conclusion : Des leçons de l'histoire pour aujourd'hui**

### **Annexes**

- 1/ La Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation
- 2/ Assises Nationale de Lutte contre l'antisémitisme : 1<sup>ère</sup> contribution de la Fondation du camp des Milles-Mémoire et éducation et de la chaire de L'Unesco qu'elle porte avec l'Université d'Aix-Marseille : « Education à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires »

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE :**

**Un haut lieu de mémoire qui construit scientifiquement le lien entre expérience historique et éducation à la citoyenneté**

*Contribution de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation au rapport annuel 2025 de la CNCDH*

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation s’inscrit depuis sa création dans **une démarche scientifique, pédagogique et citoyenne très spécifique en France comme à l’étranger** : à partir de l’histoire particulière d’un haut lieu de mémoire préservé, elle œuvre à construire et faire apparaître de façon pluridisciplinaire des leçons de l’Histoire des génocides du XXe siècle qui apparaissent comme pertinentes pour éclairer durablement les fonctionnements humains de barbarie et de résistance, et pour prévenir les dérives identitaires, le racisme, l’antisémitisme, et les extrémismes qui menacent la démocratie.

Cette mission, menée à travers un large éventail d’actions éducatives, culturelles et scientifiques, se déploie **à l’échelle locale, nationale et internationale**.

En 2025, les actions de la Fondation ont continué de s’inscrire dans cette logique de **vigilance active**, en lien avec des partenaires institutionnels majeurs, publics et privés, étatiques ou locaux. Face à l’explosion des actes antisémites, un programme spécifique **Mémoire et Fraternité** a été développé dont une grande exposition originale « *Joann Sfar, la vie dessinée* » a constitué l’un des temps forts, abordant l’antisémitisme et les extrémismes identitaires dans une perspective artistique et citoyenne. D’autres actions à destination de la jeunesse (visites créatives, ateliers interactifs, interventions en milieu scolaire) ou du grand public (colloques, événements commémoratifs, parcours croisés) ont contribué à sensibiliser des publics très divers dans cette perspective.

Sur le plan de la recherche, la Fondation développe des partenariats avec des institutions académiques très diverses, françaises et étrangères, et organise régulièrement des colloques scientifiques, en s’appuyant particulièrement sur sa **Chaire de l’Unesco**. Elle porte également une innovation méthodologique d’intérêt national : **l’Indice AARD** (Indice d’Analyse et d’Alerte Républicaine et démocratique), qu’elle publie annuellement depuis 2016. Il constitue un outil utile pour les décideurs publics et le grand public, et pourrait contribuer directement aux réflexions de la CNCDH.

De même, les formations à destination des agents publics représentent un axe en développement, à partir d’expériences nombreuses déjà menées avec des magistrats, enseignants, forces de sécurité et acteurs de terrain.

Précisons que l’ensemble des activités de la Fondation touchent 100 000 personnes en moyenne par an, en progression régulière.

# 1- ACTIVITÉS DE LA FONDATION DU CAMP DES MILLES - MÉMOIRE ET ÉDUCATION EN 2025

## 1.1 Principales activités

### 1.1.1 Sensibilisation, des jeunes publics en particulier

C'est l'objectif majeur du Site-mémorial. S'appuyant sur la force du lieu et sur son histoire, il s'agit de montrer aux **jeunes issus de l'éducation formelle ou informelle** jusqu'où peut aller le rejet de l'Autre, par une présentation pédagogique des mécanismes individuels et collectifs qui ont mené et qui peuvent encore mener au pire. Il s'agit aussi de montrer que les résistances à cet engrenage mortifère sont possibles.

Dans ce but, des parcours de visite adaptés sont proposés **selon les âges et les niveaux**, depuis le CM1 jusqu'à l'Université, ainsi que pour de nombreux groupes de jeunes relevant de l'éducation informelle, y compris la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Plus d'une dizaine d'ateliers pédagogiques sont proposés aux groupes en visite au Site-mémorial, principalement autour de trois thèmes :

- Racismes, antisémitisme et rejet de l'autre,
- Développement de l'esprit critique,
- Résistance par l'art et la création.

Plus largement, le Site-mémorial est un lieu de sensibilisation s'adressant à tous les publics, parmi lesquels prioritairement ceux des **quartiers relevant de la politique de la ville**. Le Site-mémorial reçoit ainsi des jeunes de nombreuses communes de tout l'Hexagone, de Marseille à Vaulx-en-Velin, ou des collégiens venant d'établissements ayant été fréquentés par des terroristes comme Mohammed Merah ou les frères Kouachi.

#### Exemples d'évènements/visites spécifiques :

Cette année encore, en plus des visites et ateliers quotidiens, des dizaines d'évènements en faveur des plus jeunes ont été organisés. On peut évoquer par exemple les journées d'accueil de 200 à 250 jeunes collégiens du Conseil Départemental du Rhône en février 2025 et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes en mai 2025. Ateliers, visite et rencontre d'un Grand Témoin ont été les moments phares de ces évènements. Plus récemment, le mercredi 22 octobre, plus de 200 jeunes venant d'associations et de structures d'insertion (Écoles de la Deuxième Chance, Institut Télémaque, autres associations) ont participé à une journée d'échanges et d'ateliers autour des valeurs de citoyenneté, de mémoire et de fraternité.

A noter également la participation pour la 2<sup>e</sup> année consécutive de la Fondation au Delta Festival, événement estival majeur qui se tient chaque année à Marseille, sur les plages du Prado. Depuis sa première édition en 2014, il est devenu l'un des plus grands festivals du sud de la France, accueillant des milliers de visiteurs de tous horizons.

### 1.1.2 Formation pour adultes, notamment en position d'autorité

Les formations dispensées par la Fondation s'adressent à de **nombreux publics adultes : policiers, magistrats, syndicalistes, élus, cadres ou personnels de la fonction publique d'Etat et territoriale ou du secteur privé, responsables associatifs, enseignants, pompiers, sportifs...** Elles se développent dans les **établissements pénitentiaires**.

Concernant les personnes en position d'autorité, ces formations ont plusieurs objectifs :

- Saisir le rôle-clé et la responsabilité de l'individu, acteur essentiel de toute structure,
- Eclairer l'individu sur ses forces et faiblesses dans l'exercice de l'autorité comme dans l'exécution,
- Interroger le rapport à l'éthique et à la déontologie dans des situations de crise,
- Mettre en valeur la capacité de résistance de chacun face aux situations difficiles.

Des partenariats de formations ont ainsi été signés et notamment à destination des personnels de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale et des polices municipales (avec les villes concernées et le CNFPT), des Ministères de l'Education Nationale, de la Justice, de nombreuses municipalités...

Des **référénts sont formés** dans de nombreuses structures publiques et privées et une **labellisation citoyenne** est attribuée aux actions qu'ils peuvent ensuite mener dans ces structures, avec l'accompagnement de la Fondation

### **Exemples d'évènements/visites spécifiques :**

Les organisations de la CFDT sollicitent très régulièrement la Fondation pour des interventions selon différents formats (plénière, module de formation...) sur tout le territoire

La Formation en mai 2025 de membres de l'UNSA Education avec notamment une Table-ronde intitulée « Comprendre et agir pour les citoyens de demain », est un autre exemple de journée d'intervention d'experts de la Fondation autour des mécanismes favorisant la démocratie, la laïcité et le vivre-ensemble.

### **1.1.3 Recherche et chaîne du savoir**

- **Coopérations universitaires**

Afin de **tenir toute la chaîne du savoir** depuis sa production jusqu'à sa diffusion au Site-mémorial et dans les actions qu'elle mène, la Fondation du Camp des Milles maintient l'effort de recherche qui lui a permis de réaliser une muséographie pluridisciplinaire et intergénérationnelle originale.

Elle trouve dans ses partenariats avec **l'Université**, et en particulier avec l'Université d'Aix-Marseille, un ancrage et un soutien scientifique et pédagogique.

Elle participe au projet d'excellence de **l'Université européenne CIVIS**, rassemblant aujourd'hui 10 universités d'Europe.

De même, une coopération avec **l'Université de Yale** a permis de travailler aux USA sur un indice d'analyse et d'alerte pour la démocratie, produit de la recherche de la Fondation, et qui montre, pour la France, une multiplication par 6 des risques pour la démocratie depuis 1990. Les coopérations universitaires se sont aussi développées dans le cadre de la Chaire de l'UNESCO que la Fondation a créée et qui coordonne des institutions universitaires et des mémoriaux d'une vingtaine de pays sur trois continents.

Le partenariat avec **France Universités**, signé au cours de l'année 2024, a permis d'initier de nombreux échanges et interventions en 2025 dont la tenue de l'Assemblée générale des 70 présidents d'université et de Grandes Écoles publiques en août. Ainsi, la Fondation est invitée à intervenir dans plusieurs universités sous forme de conférences et de modules de formation à l'attention des étudiants et des personnels.

- **La Chaire UNESCO « Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires »**

La Chaire intitulée « Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » est portée conjointement par la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Education et l'Université d'Aix-Marseille. Elle a été inaugurée solennellement au Site-mémorial par M. François Hollande, Président de la République, et Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, le 8 octobre 2015.

Elle rassemble autour de la Fondation du Camp des Milles et de l'Université d'Aix-Marseille **des institutions académiques d'une vingtaine de pays européens, arabes, africains, américain et asiatique**. Elle a été renouvelée par l'UNESCO en 2019, puis en 2023. Elle a été fondée et est dirigée par Alain Chouraqui, directeur de recherche émérite au CNRS.

Cette Chaire a une double originalité : sa thématique et l'association étroite de la recherche universitaire, notamment sur les sociétés en crise ou déstabilisées qui peuvent menacer les libertés, à un Site-mémorial dont la vocation est de tirer les enseignements des horreurs du passé pour en éviter d'autres demain.

En prenant appui sur l'histoire de la Shoah en Europe mais aussi des crimes génocidaires contre les Arméniens, les Tziganes ou les Tutsis du Rwanda, une approche originale de **convergence des mémoires** permet de faire apparaître **les mécanismes communs à ces tragédies** afin de mieux les connaître et de pouvoir reconnaître et mieux combattre le retour éventuel de ces **engrenages identitaires**. Cette approche permet aussi de vérifier l'universalité des enseignements de la Shoah et sa dimension paradigmatique éclairant le présent.

Un **dispositif de formation et d'accompagnement de projets, dit Label citoyen**, a été immédiatement mis en place pour les acteurs publics et privés, avec le soutien de la DILCRAH et du Défenseur des Droits.

A la suite des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper cacher, la Fondation a créé dans le cadre de cette Chaire un **réseau international rassemblant une trentaine d'institutions mémorielles travaillant sur leurs apports possibles à l'éducation citoyenne, face aux radicalisations et aux extrémismes**. Ce réseau permet un échange bilatéral ou multilatéral de connaissances et de bonnes pratiques sur les crises et changements sociaux qui peuvent conduire à l'aggravation des racismes et de l'antisémitisme, ainsi qu'à des dérives autoritaires, voire criminelles. Chaque année, ce réseau international se réunit au Site-mémorial. En 2024, plusieurs thèmes ont été abordés en ateliers comme la problématique des visites de personnalités porteuses d'une idéologie raciste, antisémite ou extrémiste dans des lieux de mémoire et la réflexion sur le lancement d'un concours international « Mémoire et éducation à la citoyenneté ».

En séance plénière, les différentes prises de paroles et présentations ont permis des échanges d'expériences entre lieux et sites mémoriaux, avec notamment la présentation des activités d'éducation à la citoyenneté de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage. Des échanges fructueux ont permis de comparer de manière internationale, comme à l'échelle du territoire, les écueils et efforts pour porter les projets d'éducation à la citoyenneté, en les adaptant sans cesse, mais sans rien céder à l'exigence scientifique, éducative et mémorielle.

Lors de cette réunion, a été examiné en séance plénière le Manifeste « Aujourd'hui l'histoire alerte le présent » publié par l'AFP et repris dans des média nationaux (Le Figaro notamment) et régionaux (la Marseillaise, Maritima...)

Dans la continuité de la réunion en juin 2024 à Washington, la Chaire accueillera en décembre 2025 au Site-mémorial la **réunion mondiale des chaires UNESCO** sur la prévention des génocides et l'éducation.

La responsable du Pôle ECRI (Education, Culture, Recherche et International) de la Fondation est intervenue au nom de la Chaire lors d'un colloque international réunissant à Auschwitz plusieurs directeurs de grands mémoriaux (International Center for Education about Auschwitz and the Holocaust).

Autant d'occasions de constater à nouveau l'intérêt de la communauté internationale pour le « **modèle scientifique et pédagogique** » innovant d'une « mémoire utile au présent » initié par la Fondation du

*Contribution de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation au rapport annuel 2025 de la CNCDH*

Camp des Milles - Mémoire et Éducation, présenté dans le Volet réflexif de son Site-mémorial, et décliné dans ses actions de sensibilisation et de formation.

#### **1.1.4 Action culturelle**

En complément des éléments de sensibilisation évoqués ci-dessus, **des événements culturels** sont proposés tout au long de l'année : ateliers, débats, conférences, expositions temporaires, prestations théâtrales, performances artistiques...

Le retour de la culture vivante au sein du Site-mémorial est aujourd'hui un hommage à la mémoire des artistes internés.

L'action culturelle, en particulier auprès des jeunes, est aussi une manière de **compléter par l'approche artistique et sensible, les explications que la raison, l'Histoire et les autres Sciences de l'Homme permettent de présenter dans la muséographie**. Cette démarche est souvent menée en partenariat avec de grandes institutions culturelles régionales, nationales ou internationales.

En 2025, et de manière non exhaustive, il faut citer :

#### **Deux grandes expositions :**

> L'exposition « **FAKE NEWS, Art, fiction, mensonge** » du 2 octobre 2024 au 30 janvier 2025 (avec le soutien de la Fondation EDF). La mission de la Fondation du camp des Milles pour une mémoire contribuant à l'éducation à la citoyenneté a été de rappeler que la diffusion de fausses informations est un élément central des mécanismes qui sapent les démocraties en favorisant les extrémismes et les passions mauvaises qu'ils alimentent. Quelle place occupent aujourd'hui les fausses informations, dans ces processus qui vont de la stigmatisation à la destruction d'un groupe humain ? Comment racismes, antisémitisme, discriminations et extrémismes identitaires s'appuient-ils sur cette fabrique du mensonge pour se propager dans toute la société et menacer la démocratie ?

> **Mémoire et fraternité, Joann Sfar - La vie dessinée** (Du 19 juin 2025 au 24 février 2026)  
Après l'attaque terroriste du 7 octobre 2023, se sont déchainées dans le monde des formes violentes ou pernicieuses de l'antisémitisme. La Fondation du Camp des Milles a réagi aux tensions en France en créant un programme « Mémoire et fraternité », inauguré par des rencontres interculturelles et au sein duquel l'exposition sur l'œuvre de Joann Sfar, l'auteur célèbre du *Chat du rabbin*, est une pièce centrale.

**Créer pour résister** est l'un des thèmes que la Fondation met en avant depuis l'ouverture au public du Site-mémorial en 2012, en écho à la forte présence d'artistes internés au camp des Milles entre 1939 et 1942, et à leurs œuvres nombreuses et souvent très fortes.

La **Salle des Peintures murales** du Site-mémorial l'illustre bien : fresques colorées et souvent ironiques, témoignages d'une résistance de l'esprit face à la déshumanisation qui allait conduire plusieurs d'entre eux à l'assassinat d'Auschwitz. Un hommage aussi à tous ceux dont la vie s'est arrêtée au bout des convois partis des Milles ou d'ailleurs. Comme Karl Bodek, auteur du « Repas des nations », qui envoie ses messages de fraternité dans cette Salle même.

L'exposition proposée par la Fondation présente « la vie dessinée » de Joann Sfar, l'auteur du *Chat du rabbin*, avant et après le 7 octobre 2023. Elle s'inscrit dans la continuité de toutes celles consacrées par la Fondation aux artistes d'hier et d'aujourd'hui, engagés par leur travail et leur conviction profonde contre la barbarie, les extrémismes, l'antisémitisme et les racismes. L'exposition en deux parties propose un véritable parcours dans la variété des influences vécues par Sfar. Elle rappelle que le poison de l'antisémitisme sévit et assassine toujours, qu'il faut rester vigilant, et lutter contre tous les racismes et tous les extrémismes identitaires qui minent nos sociétés. Une belle contribution à la volonté d'apaisement et de fraternité.

Cette exposition inédite prend la suite de celle produite par le MAHJ à Paris (« Joann Sfar. La vie dessinée ») en mettant en avant les **deux ouvrages postérieurs** de l'artiste : *Nous vivrons* et *Que faire des juifs ?*, dessinés après le pogrom terroriste du 7 octobre 2023 et ses suites tragiques. Joann Sfar enquête sur l'avenir incertain des Israéliens (juifs, musulmans, chrétiens, druzes, bédouins...), et de la paix avec les Palestiniens, tous frappés par le conflit. Il part sur place à leur rencontre. Il mêle son histoire avec celle du peuple juif, croise ses entretiens et les récits bibliques. C'est tout à la fois **un hymne à l'humanité et un appel puissant à la fraternité**. Cet acte de résistance artistique poursuit avec courage l'ensemble de l'œuvre humaniste de Sfar, qui n'est autre que le reflet dessiné de sa personnalité lucide, engagée, fraternelle et chaleureuse. Il ne pouvait que résonner en ce lieu de souffrances, d'engagement citoyen et de recul de l'histoire et des sciences de l'homme.

### Des temps forts récurrents :

> **Le Forum « Femmes debout, femmes en résistances »** : Depuis sa création en 2013, cet événement annuel au camp des Milles a pour objectif de mettre en lumière les parcours de femmes engagées dans la résistance. En 2025, l'association « Les Guerrières de la Paix » a inauguré sa nouvelle antenne sud au Site-mémorial, où elle a présenté le film *Résister pour la Paix*, réalisé en collaboration avec Sonia Terrab.

> **La Semaine Nationale d'Éducation Contre le Racisme (SNECRA)** : Dans le cadre de cette semaine, la Fondation du Camp des Milles a organisé diverses activités visant à sensibiliser un large public, en particulier les jeunes. En plus des visites, ateliers pédagogiques et conférences, des classes de 3e et de CM2 ont pu assister à la représentation du spectacle *Ce sont les arbres qui font le vent*, de Pierre Gueyrard. La Fondation a également été partenaire d'Aix-Marseille Université dans le cadre d'un procès « fictif » organisé par les élèves de la Faculté de droit.

> **Les Journées Européennes du Patrimoine 2025** : À l'occasion de ces journées, le Camp des Milles a proposé une série d'événements enrichissants, incluant des visites guidées et des ateliers pédagogiques. Un moment particulier a été consacré à une visite interactive de l'exposition de Joan Sfar, où les thèmes de l'histoire, de la transmission, de la tolérance et du dialogue étaient au cœur des échanges.

## 1.2 Les principaux outils pédagogiques diffusés

### 1.2.1 L'indice d'Analyse et d'Alerte républicaine et démocratique - Edition 2025

**L'évolution de l'indice AARD entre 1990 et 2024 représente une multiplication par plus de 6 des risques pour la démocratie en France**

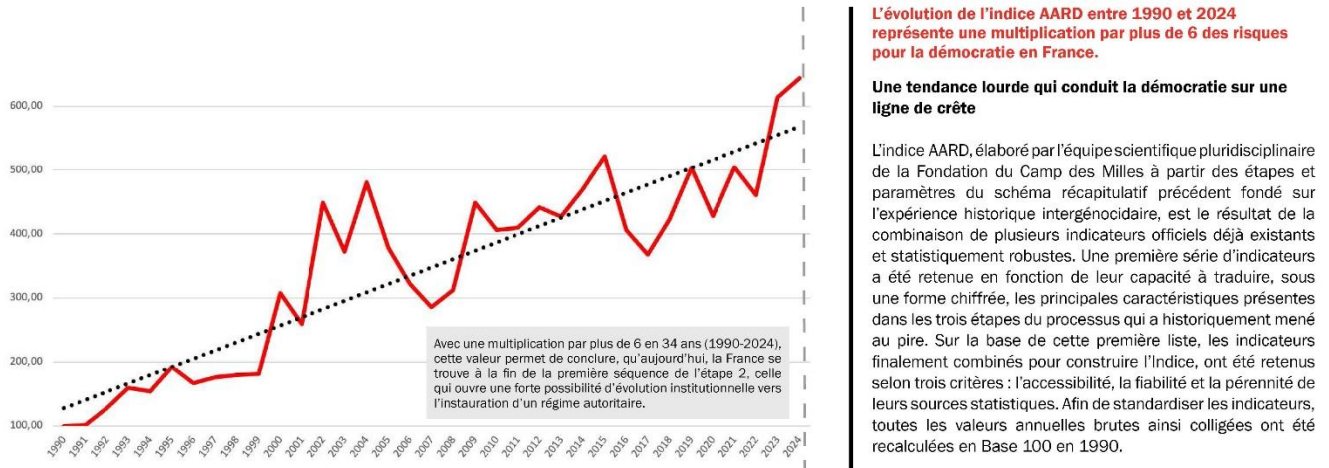
#### **Une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête**

Le « Volet réflexif » du Site-mémorial du Camp des Milles présente une approche originale des enseignements convergents que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XXe siècle. Fruit de quinze années de travail de recherche pluridisciplinaire, il montre l'existence d'un processus récurrent qui a conduit et peut encore conduire à un régime autoritaire voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les trois étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques.

Ce processus est un engrenage résistible menaçant les droits et libertés démocratiques. Son moteur est historiquement l'extrémisme identitaire, nationaliste, ethnique et/ou religieux.

Dans le contexte actuel de montée de tels extrémismes identitaires, y compris en France et en Europe, il a semblé utile pédagogiquement de compléter cette analyse scientifique qualitative par une évaluation chiffrée de l'évolution de la société française sur ce terrain. C'est le but assigné à l'Indice AARD.

## Indice d'Analyse et d'Alerte Républicaine et Démocratique (AARD)



### TERREAU

Préjugés et tensions sociales

- STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS
- PEUR OU REJET DE L'AUTRE
- IGNORANCE, INCULTURE
- XÉNOPHOBIE, RACISME, ANTISÉMITISME, SEXISME
- INJUSTICES, INÉGALITÉS
- FRUSTRATIONS, JALOUSIES

### ÉTAPE 1

L'émergence de l'extrémisme identitaire

- CRISES ET DÉSTABILISATIONS
- POUVOIRS AFFAIBLIS
- MINORITÉ AGISSANTE, MAJORITÉ PASSIVE
- FAKE NEWS, BOUCS ÉMISSAIRES, COMPTOTISME
- INSULTES ET MENACES RACISTES
- VIOLENCE ANTISÉMITES
- APPELS À L'EXCLUSION
- MANIPULATION DU LANGAGE
- BRUTALISATION DES PAROLES ET DES ACTES

### ÉTAPE 2

De la démocratie au régime autoritaire

- Séquence 1**
- PERTE DE REPÈRES
- REJET DES INSTITUTIONS ET DES ÉLITES
- EXTRÉMISMES, HAINES IDENTITAIRES
- VIOLENCE, DÉSORDRES, AGRESSIONS
- POUVOIRS DÉBORDÉS
- Séquence 2**
- AFFAIBLISSEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT DÉMOCRATIQUE (PAR LES URNES OU PAR LA FORCE)
- LIBERTÉS, JUSTICE, MÉDIAS CONTRÔLÉS
- INTERNEMENTS ARBITRAIRES

### ÉTAPE 3

(SI RÉSISTANCES INSUFFISANTES)  
L'extension des persécutions et des menaces contre tous

- DICTATURE
- DISCRIMINATIONS OU EXCLUSIONS LÉGALISÉES
- CONFORMISME, PASSIVITÉ
- SURVEILLANCE, DÉLATION
- TOUTE PUISSANCE DES MILICES
- POLITIQUE DE TERREUR
- DISPARITION D'OPPOSANTS
- EXTENSION DES PERSÉCUTIONS
- CRIMES DE MASSE

L'indice AARD est le résultat de la combinaison de plusieurs indicateurs reconnus et pérennes (**dont certains sont issus du rapport annuel de la CNCDH**), susceptibles de traduire, sous une forme chiffrée, certaines caractéristiques majeures de chacune des étapes du processus mis au jour, et notamment la situation socio-économique, les votes aux extrêmes, le nombre d'actes racistes et antisémites, la présence des thématiques identitaires dans le débat public...

Ce processus, par sa généralité constatée dans l'histoire de plusieurs continents, donne des clés de compréhension et de lecture du présent.

Il s'agit donc ici d'alimenter, en l'objectivant autant que faire se peut, l'appréciation des dangers qui menacent la démocratie et la République, afin d'y adapter les résistances nécessaires, celle des pouvoirs publics comme celle des corps intermédiaires, des associations et de **chaque citoyen, garant ultime de la démocratie.**

## 1.2.2 Petit Manuel de Survie démocratique

### *Pour résister à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme (Extraits)*

#### UNE 4<sup>e</sup> RÉÉDITION IMPOSÉE PAR LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET LES MENACES CONTRE LA DÉMOCRATIE



Une quatrième édition augmentée de ce Petit Manuel nous est apparue comme une obligation citoyenne devant la montée des extrémismes et des intolérances en France, en Europe et dans le monde. L'extrémisme identitaire domine souvent le débat public aujourd'hui alors que l'Histoire des grandes tragédies nous dit le caractère explosif et meurtrier de cette obsession.

Ce Petit Manuel résume des analyses scientifiques réalisées il y a une douzaine d'années sur les engrenages historiques qui ont mené et peuvent encore mener au pire. Et pourtant elles nous semblent décrire les étapes que nous (re)vivons. La séquence de la page 15 est particulièrement éclairante : perte de repères/institutions attaquées ou ébranlées/ rejet des élites/ désordres... À quoi s'ajoute le retour d'un contexte guerrier à l'Est de l'Europe qui habitue les esprits à la brutalisation et à la violence de masse.

Nous avons introduit dans cette 4<sup>e</sup> version deux outils synthétiques à visée pédagogique. Le premier (pages 26-27) récapitule les étapes des processus historiques vers le pire, le second (pages 29-32)

montre une multiplication par 5 des risques pour la démocratie depuis 1990 en France.

Fort heureusement, nous savons aussi que ces engrenages sont résistibles et que comprendre pour agir est la première étape de la résistance. **Il était donc impératif pour nous de (re)mettre à disposition de tous ce Petit Manuel, déjà diffusé à plus de 250 000 exemplaires et dont nous avons pu mesurer l'effet mobilisateur depuis sa première édition en 2015.**

## 1.2.3 Le Vertige identitaire

### *Tirer les leçons de l'expérience collective : comment peut basculer une démocratie ?*

*Par Alain Chouraqui, directeur de recherche émérite au CNRS, Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation (Editions Actes Sud- mars 2022).*

**« La démocratie est aujourd'hui sur une ligne de crête où il ne faut pas trébucher face à ses ennemis qui, eux aussi, la voient en difficulté. Plus que jamais, chaque acte, mais aussi chaque passivité, chaque acteur, chaque institution, peut contribuer à faire la différence pour apaiser ou, au contraire, pour menacer la paix civile. Et comprendre pour agir est la première étape de la résistance nécessaire. »**

Après la parution de l'ouvrage *POUR RESISTER... à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme* (Ed Cherche Midi, Préface de Simone Veil, Prix Seligmann contre le racisme, l'injustice et l'intolérance décerné par la Chancellerie des Universités) et du *Petit Manuel de Survie démocratique* (Coll. Fondation du Camp des Milles) sous sa direction, Alain Chouraqui nous livre une synthèse de trente années de recherches pluridisciplinaires qui mettent au jour les mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui peuvent mener au pire ou permettre de résister.



Cet essai interpelle aussi car il est « *un appel à la lucidité, à la culture, à la sensibilité, à l'engagement. Pour résister au vertige identitaire qui peut faire basculer notre démocratie vers le chaos autoritaire.* »

« *Le souci de l'identité est légitime, mais l'obsession identitaire a toujours jeté les hommes les uns contre les autres, rétréci les âmes et racorni le sens de la patrie.* »

Mais cet ouvrage nous rassure aussi, car l'histoire montre que **les résistances sont possibles, efficaces et très diverses.**

Alain Chouraqui montre ainsi sa confiance en l'homme qui comprend, qui apprend, qui agit.

### **1.3 L'année 2025 placée sous le signe de la mémoire et de la fraternité**

Durant l'année 2025, dans le prolongement de ses missions fondamentales de transmission et de vigilance démocratique, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a déployé un ensemble d'actions ancrées dans une dynamique de mémoire active et de renforcement du lien démocratique et citoyen. Plusieurs initiatives ont été menées, s'inscrivant dans le programme thématique « **Mémoire et Fraternité** », à destination de publics très variés.

Parmi ces actions, et sans prétendre à l'exhaustivité, Il faut souligner :

> **L'accueil de l'exposition « Mémoire et Fraternité – Joann Sfar : La vie dessinée »** du 20 juin au 31 octobre 2025 au Site-mémorial. Cette exposition – prolongée jusqu'en février 2026 – propose un véritable dialogue entre l'art, la mémoire et l'engagement citoyen, en mettant en lumière le travail de Joann Sfar avant et après les événements du 7 octobre 2023. Elle s'inscrit directement dans la thématique « Mémoire et Fraternité » portée par la Fondation, et s'appuie sur l'histoire même du camp des Milles, où des artistes internés ont dessiné et peint pour résister à la barbarie.

> **Un atelier interactif à destination des festivaliers du Delta Festival 2025**, conçu sous forme de quiz citoyen. Adapté à un format court (moins de cinq minutes), cet atelier s'adressait à un public jeune, dans un contexte festif, pour sensibiliser de manière accessible aux enjeux portés par le Site-mémorial. À travers une série de questions engageantes, les participants étaient invités à réfléchir aux leçons de l'histoire et à leur actualité, en lien avec les valeurs démocratiques fondamentales.

> **L'inauguration de l'antenne sud de l'association "Les Guerrières de la Paix" au Site-mémorial**, marquée par la projection du film *Résister pour la Paix*, avec Sonia Terrab. Ce moment fort a permis de croiser mémoire, engagement contemporain et dialogue interculturel, dans un esprit de résistance pacifique et de construction de la fraternité.

> À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, une **visite familiale inédite** a été proposée à destination des enfants de 8 à 14 ans. Intitulée *À la recherche du mot précieux – itinéraire d'une famille citoyenne*, cette activité pédagogique et ludique invitait les jeunes visiteurs à découvrir le Site-mémorial à travers une enquête symbolique, centrée sur la découverte du mot-clé « fraternité ».

> Lors de la **Nuit Européenne des Musées**, une soirée placée sous le signe du dialogue entre mémoire, littérature et musique a été organisée. Sur le thème de la fraternité, **des textes sélectionnés** étaient proposés à la lecture dans trois espaces du Site, en écho à des **interventions musicales** portées par des étudiants en musicologie. Une expérience immersive et sensible, mêlant réflexion et émotion.

> **Le 20 juillet 2025**, dans le cadre de la **Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en hommage aux Justes de France**, et en plus de la cérémonie officielle au Wagon souvenir, une **table-ronde à deux voix** a été organisée au Site-mémorial. Cet événement a pris une résonance particulière à l'intersection de plusieurs commémorations majeures :

- 30 ans du discours historique de Jacques Chirac sur la responsabilité de l'État français dans la Shoah ;
- 50 ans de la disparition du Pasteur Manen, Juste parmi les Nations ;
- 20 ans du film *Les Mille, le train de la liberté* ;
- 30 ans du décès d'Auguste Boyer, figure de l'engagement local ;
- et dans le cadre du programme transversal *Mémoire et Fraternité* porté par la Fondation.

Cette rencontre a permis de revenir sur les parcours de ces Justes, sur leur actualité morale et politique, et sur la nécessité de prolonger leur exemple dans les enjeux contemporains.

> La Fondation a été partenaire de **l'Odyssée MED25 organisée par l'Eglise catholique**, qui s'est achevée à Marseille après 8 mois de navigation à bord du "Bel Espoir". 200 jeunes de diverses nationalités, cultures et religions de la Méditerranée ont multiplié les escales pour promouvoir la culture du dialogue et construire la paix. Dans la suite du partenariat mis en place lors de la venue du pape François à Marseille, la Fondation du Camp des Milles est partenaire de cette opération à travers 3 actions :

\* Remise du Petit Manuel de Survie Démocratique en vue d'alimenter la réflexion à bord du bateau sur les engrenages qu'enclenchent l'antisémitisme et les racismes, et comment y résister.

\* Mercredi 23 octobre : accueil de 30 jeunes participants venus de 22 pays. Au programme : visite, ateliers et échange avec Alain Chouraqui, sur le rôle des lieux de mémoire pour éclairer le présent.

\* Samedi 25 octobre : invitation d'Alain Chouraqui à la table ronde "La Paix est notre avenir" aux côtés des responsables de Coexister France (diversité interconvictionnelle), Allmep (coalition de 170 ONG palestiniennes et israéliennes), Pax Christi (non-violence active et dialogue interreligieux) et un jeune participant de l'Odyssée MED25.

Une question au cœur de cette conversation clôturée par le cardinal Aveline : comment déconstruire concrètement les préjugés qui mènent à la haine et aux conflits ?

La Fondation du Camp des Milles a été partenaire de MED25 en raison d'une même conviction, fondée sur le recul de l'histoire et des sciences de l'homme : l'apaisement se construit par le courage de mémoire et des actions concrètes.

> Enfin, le **19 novembre 2025**, la Fondation accueille une nouvelle édition des **Rencontres nationales du Label Citoyen**, réunissant les acteurs engagés dans la diffusion des valeurs républicaines, de la mémoire et de l'éducation citoyenne. Ce temps de travail collectif a permis de renforcer les synergies **autour de 38 projets labellisés ce jour là**, en lien avec les défis démocratiques actuels.

L'année 2025 a ainsi confirmé l'ancrage du Site-mémorial du Camp des Milles dans le paysage national des lieux de mémoire actifs, capables de relier passé, présent et avenir autour des valeurs démocratiques de fraternité, de justice, de réflexion et d'engagement collectifs.

## **2- PARTENARIATS DE LA FONDATION DU CAMP DES MILLES - MÉMOIRE ET ÉDUCATION**

### **2.1 Des partenariats ministériels et institutionnels**

La Fondation du Camp des Milles poursuit son engagement avec le soutien d'un réseau de partenaires publics de premier plan, témoignant de la reconnaissance de son expertise en matière de mémoire, d'éducation citoyenne et de vigilance démocratique.

Elle agit ainsi **en lien direct avec plusieurs ministères** clés de la République :

- ✓ Éducation Nationale
- ✓ Culture
- ✓ Intérieur
- ✓ Armées
- ✓ Justice
- ✓ Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- ✓ Affaires Étrangères
- ✓ Ville

#### **Un exemple de partenariat en développement avec le Ministère de la Justice**

Depuis 2013, la Fondation du Camp des Milles a mis en œuvre, à la demande de services de la Direction de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** du Sud-Est, des actions de sensibilisation à destination des jeunes mis sous protection du Ministère de la Justice. Ce dispositif s'est ensuite étendu à d'autres régions administratives de la PJJ avec qui la Fondation coopère de manière très forte.

Ces actions sont adaptées aux contraintes et rythmes imposés par le statut de ces jeunes. Pour les jeunes ne bénéficiant pas d'une autorisation de sortie, l'ensemble des actions de sensibilisation s'effectue hors les murs, donc au sein de la structure d'accueil.

Depuis 2017, des actions de sensibilisation à destination de **publics adultes** placés sous l'autorité de la Justice, ont été développées à la demande des différentes directions du Ministère de la Justice.

Une convention nationale a été signée au début de l'année 2019 et a facilité l'accès aux dispositifs de la Fondation aux structures de Justice demandeuses sur tout le territoire national.

Depuis deux ans, la Fondation du Camp des Milles a renforcé de manière significative son partenariat avec les institutions judiciaires, dans une logique de prévention, de responsabilisation et d'éducation à la citoyenneté. Ce partenariat renforcé se traduit par exemple par la mise en place de **stages de citoyenneté** destinés à des **mineurs et majeurs auteurs d'infractions**, notamment en lien avec la haine, les discriminations ou, plus largement, les atteintes aux valeurs républicaines.

Entre 2023 et 2025, plusieurs **conventions complémentaires ont été signées** :

- En 2023, avec le **tribunal judiciaire de Marseille** ;
- En 2025, avec les **tribunaux judiciaires de Nice et de Grasse** ;
- En juin 2024, avec la **cour d'appel d'Aix-en-Provence** ainsi que les **tribunaux de Marseille de Carpentras et Tarascon**.

Ces stages, encadrés par l'équipe pédagogique du Site-mémorial, s'appuient sur une approche historique et mémorielle pour interroger les mécanismes de stigmatisation, de déshumanisation et de basculement vers la violence. Le Site devient alors un lieu d'introspection, mais aussi de reconstruction du lien à la République.

Ce partenariat innovant incarne la volonté de la Fondation de faire de la mémoire un **outil concret de prévention des récidives et de renforcement du pacte républicain**. Il ouvre également des perspectives nouvelles de collaboration, notamment dans le champ de la justice restaurative, de la formation initiale et continue des professionnels de la justice, ou encore du traitement préventif des discours de haine.

**À ces coopérations ministérielles s'ajoutent des partenariats solides avec des institutions nationales engagées dans la défense des valeurs républicaines :**

✓ **La DILCRAH- Délégation Interministérielle à la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la haine anti-LGBT :**

En partenariat et avec le soutien de la Dilcrah, sont menées plusieurs actions fortes parmi lesquelles un **dispositif national de labellisation citoyenne**, initié par la Fondation, mis en place dans le cadre de sa chaire Unesco. Ouvert à tout type de structure et à leurs salariés, il a pour objectif principal de former des **référénts Label** au Site-mémorial du Camp des Milles, et de favoriser l'émergence de **projets d'actions** contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations conçus CERV menés par des acteurs de terrain (créations artistiques diverses, conférences, sensibilisations...).

Ces référents sont **accompagnés** tout au long du parcours par la Fondation du Camp des Milles, de l'idée novatrice à la mise en place effective. Ainsi, l'obtention du Label vient reconnaître l'engagement de la structure et de ses acteurs dans la prévention et la lutte contre ces dérives antidémocratiques et un brevet citoyen est remis à chacun des porteurs du projet.

✓ **L'ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires :**

Dans ce cadre la Fondation intervient auprès des publics dits prioritaires par des actions « hors-les-murs », plus particulièrement sur les territoires relevant de la politique de la ville, et dans le domaine de la prévention des radicalisations à destination des publics -12 ans, adolescents, familles.

✓ **Le Défenseur des Droits**

Ce partenariat se manifeste en appui du programme de labellisation citoyenne notamment par des interventions du représentant du Défenseur lors des formations de sensibilisation et de référent Label sur les domaines juridiques caractérisant les discriminations. Le Défenseur des droits ou son représentant participe aux jurys de labellisation des projets ayant émergé grâce aux formations, et à l'accompagnement des équipes de la Fondation.

✓ **L'ONACVG - Office national des combattants et des victimes de guerre :**

Établissement public national placé sous tutelle du Ministère des Armées, le partenariat régional et national avec la Fondation vise à nouer un réseau d'acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'histoire et de la mémoire des conflits contemporains afin de participer à l'organisation d'actions et d'événements liés à ces thématiques, ainsi qu'à des actions de formation. Il s'agit également de mettre à disposition de ses partenaires locaux les outils et supports réalisés avec ou par l'ONACVG afin de les faire connaître du grand public.

✓ **Aix-Marseille-Université (AMU) et France Universités**

En tant que plus grande université francophone au monde, Aix-Marseille-Université s'est associée à la Fondation du Camp des Milles dès 2009 pour le développement d'actions communes, scientifiques, culturelles et de formations.

Une convention avec France Universités a été signée fin 2024. Elle vise à renforcer la sensibilisation et la formation, dans les établissements d'enseignement supérieur, à la lutte contre toutes les formes de

*Contribution de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation au rapport annuel 2025 de la CNC DH*

racisme et d'antisémitisme. La Fondation partage son expertise en la matière et différentes actions sont déployées pour les étudiants, les présidents d'université et les équipes dirigeantes.

## **2.2 Des partenariats avec les collectivités locales, les préfetures, le monde associatif et les organisations relevant de l'ESS**

En particulier (et sans exhaustivité) :

- **Les préfetures** pour les actions « politique de la Ville »

Il s'agit de déployer le modèle réflexif et citoyen du Site-mémorial du Camp des Milles décliné par des actions d'éducation et de lutte contre l'antisémitisme et les racismes dans les QPV de nombreux départements français dans une période d'urgence démocratique, de brutalisation sociétale et d'augmentation inquiétante des actes antisémites et racistes.

- **La Région sud**

La Région Sud a annoncé dès septembre 2021 son souhait de mettre en œuvre un dispositif spécifique intitulé « 100 % des lycéens visiteront un lieu de mémoire au cours de leur scolarité ». Ce programme devrait permettre à terme et sur 4 ans aux 195 000 lycéens du territoire régional de visiter un lieu emblématique de mémoire et de citoyenneté.

- **Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :**

Ce partenariat permet d'accueillir tous les collégiens de classes de 3<sup>ème</sup> des établissements publics et privés sous contrat du département des Bouches-du-Rhône et la formation de ses agents au « Label citoyen ». De plus, via une convention avec l'ATD13 (Agence technique Départementale de Bouches-du-Rhône) en charge de proposer des formations aux élus municipaux des communes du département, un module de formation sur la mise en œuvre de plan de prévention et de lutte contre les discriminations est programmé plusieurs fois par an sur le Site-mémorial.

Il convient de noter aussi des partenariats avec d'autres Conseils départementaux.

- **Des municipalités :**

La Fondation du Camp des Milles a mis en place de nombreuses conventions de partenariats portant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les extrémismes identitaires avec des municipalités en région ou hors région. On peut citer par exemple, les villes de Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Grenoble, Vitrolles, Vaulx-en-Velin...

- **Des Académies :**

Dans le même esprit que la convention avec l'Académie Aix-Marseille, des conventions de partenariats ont été instaurées notamment avec les Académies d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Dijon, de Nice pour la formation des personnels et la visite de scolaires.

- **D'autres partenariats confortent le développement des activités et publics cibles de la Fondation**

De nombreuses autres conventions ont été conclues pour mobiliser les réseaux fédérés notamment avec le « **Mouvement Associatif** », principale coordination nationale pour susciter des partenariats, proposer des formations en direction des dirigeants et programmer des événements communs sur site. Ces partenariats favorisent la venue d'adhérents, de bénévoles ou du personnel salarié de structures telles que la Ligue de l'enseignement, le Rotary, les entreprises de l'ESS, le Conseil Économique Social et Environnemental...

Il s'agit aussi, à titre d'exemples régionaux, de partenariats avec les unions de centres sociaux, le **Comité Régional Olympique et Sportif** (PACA), Sciences Po Menton, l'IEP d'Aix-en-Provence, l'Ecole Centrale Méditerranée, l'ADDAP 13, l'association « Cultures du Cœur 83 », le Mouvement Associatif PACA, la Régie des Transports Métropolitains...

## 2.3 Des partenariats privés et des mécénats

En particulier :

- **La SNCF :**

Elle finance la prise en charge des déplacements de jeunes et de leurs encadrants pour leur permettre la venue au Site-mémorial. Une convention a également été signée en complément avec le CASI (Comité d'Entreprise Régional Paca des Cheminots).

- **La Fondation EDF :**

La Fondation EDF accompagne des projets à destination des jeunes du réseau national des écoles de la 2ème chance, avec l'organisation de « journées citoyennes » mensuelles sur le Site-mémorial, mais aussi des actions de formation de leurs encadrants. Chaque année, le Site-mémorial accueille près de 1 000 jeunes lors de ces journées citoyennes des E2C.

- **La MGEN :**

Ce partenariat national avec la MGEN prévoit l'organisation de différents événements au Camp des Milles et le développement de dispositifs éducatifs.

- **Le CIC- Crédit Mutuel :**

Le CIC, acteur majeur du secteur bancaire mutualiste, a accepté d'apporter son aide à la Fondation par une action de mécénat pour l'acquisition d'un tableau de Max Ernst « L'angoisse du juif » (que l'artiste a réalisé pendant son internement au camp des Milles), mais également dans le cadre plus large de son offre culturelle et éducative annuelle. En 2025, cet organisme a ainsi mécéné l'exposition « Mémoire et Fraternité – Joann Sfar : La vie dessinée ».

## 2.4 Des partenariats internationaux

En particulier :

- **IHRA (Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste) :**

La Fondation du camp des Milles est membre de la délégation française de cette organisation de la diplomatie internationale, agissant en appui de l'Ambassadrice de France aux droits de l'Homme, par une participation active dans les groupes de travail thématiques et les séances plénières internationales.

- **Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau :**

Partenaire depuis 2016, la Fondation a réalisé une exposition permanente « Fenêtre sur Auschwitz » en lien avec les équipes de recherche polonaises. Elle accompagne également les équipes d'Auschwitz sur certains projets éducatifs.

- **USHMM (United States Holocaust Memorial Museum):**

Cette organisation constitue l'un des plus importants mémoriaux du monde, avec lequel la Fondation a réalisé en 2022 l'exposition « Comment l'extrémisme veut tromper le peuple ? » en produisant la partie française et notamment celle sur la propagande du régime de Vichy. De plus, la Fondation accueille régulièrement les équipes mais aussi des partenaires américains de l'USHMM pour des visites spécifiques en vue de prolongements dans divers États et universités américaines.

- **Yad Vashem, Institut international pour la mémoire de la Shoah**

Mémorial reconnu internationalement, 3 protocoles d'accords et/ou lettres d'intention ont déjà été signés en 2014, 2019 et 2023 entre les deux institutions pour des actions précises. Cette année 2025, compte tenu du contexte sécuritaire en Israël, le Site-mémorial du Camp des Milles a accueilli sur 7 jours un séminaire à destination d'enseignants luxembourgeois qui devait initialement avoir lieu à Yad Vashem.

La formation a permis un véritable échange de pratiques entre les ateliers pédagogiques et les modules de formation des deux institutions.

- **Mémorial de Kigali (Rwanda)**

Un déplacement sur place a été l'occasion de resserrer les liens avec le Mémorial de Kigali et de signer une convention de partenariat. Conscients en effet de partager des missions communes, telles que la transmission de la mémoire du génocide des Tutsis du Rwanda, l'éducation à la citoyenneté et la lutte contre toutes les formes de négationnisme et de révisionnisme, le Mémorial de Kigali et le Site-mémorial du Camp des Milles ont décidé de mener des actions communes sur trois volets : l'éducation des jeunes et la formation des adultes, la recherche et les archives.

### **3- RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME ET POUR LA DÉMOCRATIE : LE CAS DE L'UNIVERSITÉ (2024-2025)**

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation fait de la **lutte contre les racismes et l'antisémitisme, à partir des enseignements de l'histoire et des sciences de l'homme, un pilier de son action** à l'échelle locale, nationale et internationale.

**En 2024-2025, l'explosion des actes antisémites et le développement de politiques publiques de lutte contre ce fléau ont conduit la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education à mettre l'accent sur celle-ci et sur son corollaire de défense de la démocratie.**

L'antisémitisme n'est pas seulement une haine des juifs, c'est aussi **un indicateur** puissant des failles d'une société, et plus particulièrement de la démocratie et de ses acteurs. Il est ainsi, dans l'histoire européenne, **révélateur, annonciateur et accélérateur de fragilités ou de désordres sociétaux plus larges menaçant la paix sociale et le régime démocratique.**

Il n'est nul besoin, pour s'en convaincre, du souvenir de l'affaire Dreyfus ou du régime de Vichy. Et ce **véritable « avertisseur d'incendie »** aurait dû être mieux entendu lors de la vague antisémite des premières années 2000 et lorsque furent assassinés Ilan Halimi en 2006, puis des écoliers juifs (pour la première fois depuis la Shoah) et des militaires à Toulouse et Montauban en 2012, « annonçant » les attentats islamistes contre tous à Paris en 2015

A ce titre, **l'antisémitisme signe aujourd'hui un moment d'une gravité particulière, pour les juifs, pour la démocratie, pour la société.** Il intervient en effet dans une dynamique néfaste marquée en particulier par la montée d'obsessions identitaires ayant conduit aujourd'hui notre démocratie sur une ligne de crête : risques multipliés par 6 entre 1990 et 2024 pour la démocratie, selon l'indice AARD de la Fondation, construit à partir des caractéristiques des tragédies historiques étudiées. L'antisémitisme fournit **un terrain propice aux manipulations internes et étrangères qui souhaitent affaiblir notre pays, ses valeurs et notre paix civile.**

L'explosion actuelle des actes antisémites, sous le prétexte antisioniste cette fois, **nécessite donc une mobilisation puissante pour la République** afin d'éviter qu'elle ne bascule.

**La Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Education, par l'histoire qu'elle porte comme par la mission d'éducation à la citoyenneté qu'elle s'est donnée dès sa création, s'emploie à lutter contre cette pathologie sociale et contre tous les racismes** qui viendraient à menacer la cohésion sociale et la démocratie.

**En prévention comme en réaction, des actions nouvelles ont été initiées au camp des Milles, et d'anciennes ont été renforcées.**

Sur la base de cette expérience, des propositions ont été faites par la Fondation devant plusieurs instances et en particulier **dans le cadre des Assises nationales de lutte contre l'antisémitisme (voir en Annexe 2 la première contribution de la Fondation) et lors de deux auditions au Sénat.**

Soulignons aussi l'implication de la Fondation dans la mise en œuvre du PRADO, avec la Dgescs, ou la présence de la Fondation du Camp des Milles, dans la délégation française aux rencontres franco-allemandes sur l'antisémitisme (Berlin).

Nous mettons ici l'accent sur l'antisémitisme à l'Université, théâtre de nombreux incidents.

### **3.1 Propositions au Sénat**

En 2024, le Sénat et sa commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, a organisé une mission d'information sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur. Alain Chouraqui, Directeur de recherche émérite au CNRS et Président de la Fondation, a été associé à leur réflexion. Cela a donné lieu à une réponse écrite dont certains éléments ont été repris dans le rapport des deux sénateurs rapporteurs de cette mission.

En 2025, une seconde audition a eu lieu en vue d'une proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur. Cette loi a été adoptée en juillet 2025.

**Lors de ses deux auditions devant le Sénat, la Fondation a proposé des analyses, des recommandations et des mesures en s'appuyant sur sa large expérience de terrain auprès d'environ un million de personnes, dans une région très sensible et auprès de publics de tous milieux.**

La Fondation considère que l'explosion des actes antisémites en France constitue **un puissant signal d'alarme pour la cohésion nationale**. Elle propose de **rattacher le combat contre l'antisémitisme à celui pour la démocratie, à travers une pédagogie humaniste et le rappel de valeurs fortes servant de repères à la société**.

Sur le plan éducatif et formatif, elle recommande de renforcer l'enseignement de la lutte contre l'antisémitisme et le racisme **de l'école primaire à l'université** avec une journée obligatoire consacrée à ces thèmes, des modules spécifiques dans la formation des enseignants et animateurs, et l'appui sur des dispositifs existants comme le Label citoyen développé par la Chaire UNESCO de la Fondation du Camp des Milles et d'Aix Marseille Université. **L'enseignement supérieur doit lui aussi, généraliser les cours d'éducation civique et améliorer les mécanismes de réaction face aux actes discriminatoires.**

A titre d'exemples :

- La « **définition opérationnelle** » de l'antisémitisme par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), adoptée en 2016 par ses 31 États membres dont la France, a été fortement préconisée car elle est pertinente et efficace sur le terrain. Elle inclut plusieurs exemples utiles, dont la moitié concerne le lien entre l'antisémitisme et l'hostilité à Israël tout en préservant la possibilité de critiquer les politiques des gouvernements israéliens.

- La mise en place de **modules « citoyens » obligatoires** sur les thématiques citées supra et ce, dès la 1<sup>ère</sup> année post bac, quelle que soit la filière choisie. Une insertion dans les programmes pourrait s'envisager en partenariat avec des partenaires expérimentés. Ces modules pourraient également faire l'objet d'un rendu pratique au travers d'un projet qui serait par exemple accompagné et labellisé par la Fondation et sa chaire de l'Unesco, la Dilcrah et le Défenseur des Droits. D'ores et déjà un « **bonus étudiant** » a été créé avec Aix-Marseille Université.

- La Fondation propose également de ne pas limiter les actions à la seule SNECRA dont la date, choisie en fonction d'un calendrier événementiel, n'est souvent pas compatible avec l'agenda des étudiants qui, fin mars, sont en fin de programme pédagogique, en période de révisions pour les sessions d'examen ou de concours, et/ou en vacances de printemps.

- Prioritairement saisir ou créer toute occasion dans la vie universitaire pour **rappeler des REPERES fondamentaux, juridiques et éthiques**, à des étudiants souvent un peu « perdus » face à des situations de crise dont font partie la montée des tensions autour du conflit au Proche Orient et l'augmentation des actes antisémites. Doivent être ainsi répétées les **prises de paroles de la gouvernance, des instances et des acteurs de la vie universitaire**. En particulier sous la forme de messages adressés à la communauté universitaire en amont comme en aval des moments difficiles.

*Contribution de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation au rapport annuel 2025 de la CNCDH*

Mais aussi dans l'animation de **débats organisés par la gouvernance**.

- La Fondation préconise par ailleurs **une pédagogie fondée sur la compréhension des mécanismes psychosociaux (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité) et des engrenages antidémocratiques menant à la haine ou à la violence**. Ces programmes, déjà expérimentés au Site-mémorial du Camp des Milles, viseraient à transmettre des clés de compréhension citoyenne et à souligner le lien historique et sociétal entre antisémitisme et affaiblissement démocratique.

Des approfondissements pourraient être faits dans ces modules en intégrant des connaissances notamment sur l'histoire des racismes et de l'antisémitisme, sur la Shoah et la pertinence de ses leçons pour aujourd'hui, sur l'actualité de l'antisémitisme et des racismes, sur les nombreuses formes de résistances possibles à l'antisémitisme et aux racismes et sur la lutte contre la haine en ligne et contre les désinformations.

Une remarque générale a porté sur **l'objectif nécessaire d'une « mobilisation d'atmosphère contre l'antisémitisme »** en réponse à « l'antisémitisme d'atmosphère » qui s'est développé dans certains établissements.

S'imposent ainsi une prévention et une pédagogie enfin à la hauteur des enjeux démocratiques ainsi qu'un traitement ferme et surtout rapide, **avec et sans sanctions** disciplinaires, judiciaires ou administratives. Plus largement, **c'est tout le processus de recueil et de remontée d'information qui doit être amélioré, les personnels de l'Université mieux formés, et les étudiants mieux informés sur ce processus**. Le système des « référents racisme et antisémitisme » actuellement en place semble opérant mais des améliorations du dispositif sont possibles et très souhaitables.

### **3.2 Quelques exemples d'actions opérées par la Fondation du Camp des Milles avec les Universités**

**A destination des étudiants, enseignants, personnels administratifs, représentants des associations étudiantes, etc...**

- **Elargissement de l'application du « Bonus étudiants »** aux thématiques concernant l'antisémitisme et les racismes.
- **Dispositif de labellisation citoyenne (Chaire UNESCO, DILCRAH, Défenseur des Droits) :** formation puis accompagnement et labellisation de projets réalisés au sein de l'établissement.
- **Visite du Site-mémorial du Camp des Milles**, suivie de l'atelier « Engrenages et résistances » (train gratuit).
- **Mise en place de modules « citoyens » obligatoires** dès la 1<sup>ère</sup> année post bac, quelle que soit la filière choisie.
- **Élaboration de plans de lutte contre l'antisémitisme et le racisme.**
- **Diffusion de documents pédagogiques** avec définitions et résultats scientifiques.
- **Sensibilisation et formation** à la déconstruction des préjugés et stéréotypes, à l'antisémitisme, au racisme et aux extrémismes ; aux engrenages qui mènent aux crimes de masse.
- **Dispositif BARD** (Bus d'alerte républicaine et démocratique), avec compléments pédagogiques
- **Exposition itinérante sur les processus individuels et collectifs concernés.**
- **Assises annuelles**, universitaires ou facultaires, (moins tardives que la SNECRA).
- **Formation continue des responsables en charge des réactions nécessaires :** réaffirmation récurrente des règles et principes, sanctions disciplinaires, « mesures de responsabilité », « sanctions pédagogiques ».
- **Actions culturelles diverses.**
- **Formation « Faire vivre les valeurs et principes de la République ».**
- **Formation à la prévention des radicalisations.**
- **Module de sensibilisation « Fake news, rumeurs et complots, hier et aujourd'hui ».**

*Contribution de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation au rapport annuel 2025 de la CNCDH*

### En bref :

Le double défi sociétal de l'explosion des actes antisémites et du développement d'un « antisémitisme d'atmosphère », ne pourra être traité que par la convergence :

- d'une prise de conscience réelle de ses **enjeux démocratiques**,
- d'une réaffirmation de **repères forts** au plan national et sur le terrain (gouvernance),
- d'une **implication** accrue des acteurs et notamment des **associations étudiantes**,
- de **formations** adaptées,
- de **process d'alerte interne** nettement améliorés, ouverts à des questionnaires pour prendre la mesure globale de « l'antisémitisme ou du racisme d'atmosphère » dans l'établissement, et attentifs aux craintes des victimes,
- de **sanctions** si nécessaire.

**Il s'agit ainsi de contribuer dans la durée à une culture de combat pour la démocratie, contre l'antisémitisme aujourd'hui, et contre un autre racisme virulent demain.**

## **CONCLUSION :**

### **Des leçons de l'histoire pour aujourd'hui**

- **Ce sont des extrémismes identitaires qui ont provoqué et nourri l'engrenage ayant conduit aux génocides.**
- **Antisémitisme et racisme ont historiquement un potentiel explosif qui peut aller jusqu'aux crimes de masse.**
- **Lorsque des questions identitaires dominent le débat public, la raison académique et démocratique est en danger.**
- **Si l'on s'en tient aux principales caractéristiques des tragédies passées, notre pays se trouve aujourd'hui au milieu de l'étape médiane qui marque historiquement l'étape de basculement ou de glissement vers un régime autoritaire : perte de repères, institutions attaquées, crispations identitaires, brutalisation du langage et des actes, rejet des élites, violences mal maîtrisées.**
- **L'antisémitisme est dans l'histoire européenne un thermomètre et un baromètre de la démocratie, à la fois symptôme, annonciateur et accélérateur de dérèglements sociétaux plus larges menaçant de les droits et libertés de chacune et chacun.**
- **Les résistances ont été et sont toujours possibles : chacun peut agir, à sa manière et là où il se trouve.**
- **Le moment arrive, où il ne faut plus rien laisser passer dans une démocratie sur une ligne de crête, avec un nombre d'actes antisémites plus élevé que jamais depuis la Shoah. Plusieurs témoins des tragédies passées regrettent de ne pas avoir su percevoir à temps ce moment d'avant bascule où la résistance est encore facile et efficace.**

## ANNEXE 1

### LA FONDATION DU CAMP DES MILLES - MÉMOIRE ET ÉDUCATION

**Une institution particulière articulant mémoire, sciences de l'Homme et éducation à la citoyenneté avec une ambition : rendre l'histoire utile au présent**

Reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 25 février 2009, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a pour objet la gestion et la promotion du Site-Mémorial du Camp des Milles situé à Aix-en-Provence. Elle est née à l'initiative de résistants, de déportés et de leurs héritiers, avec le soutien des plus hautes personnalités de la mémoire, en particulier Simone Veil, Serge et Beate Klarsfeld, Robert Badinter, et les prix Nobel Elie Wiesel et Jorge Semprun.

Le Camp des Milles est aujourd'hui **le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et l'un des très rares en Europe**. Considéré comme « un Vel d'Hiv du Sud » selon le mot du président Hollande (2015), il constitue un lieu témoin et un repère citoyen remarquable qui a accueilli **plus d'un million de visiteurs** - dont une moitié de jeunes - depuis son ouverture fin 2012, selon une progression annuelle régulière (en moyenne 100 000 personnes touchées en moyenne par an). À ce titre au moins, la Fondation remplit une mission d'intérêt général du type de celles que doivent souvent porter les pouvoirs publics eux-mêmes.

Outre l'accueil de visiteurs *in situ*, la **Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation** conduit des actions citoyennes de formation, de sensibilisation, de recherche et d'accompagnement de projets menés dans le domaine de la lutte contre l'antisémitisme, les racismes, les discriminations et les extrémismes et radicalisations. Elle participe activement au travail d'éducation, de culture, de sensibilisation et de formation citoyenne en s'appuyant sur un patrimoine exceptionnel et sur une réalisation pédagogique inédite sur un lieu de mémoire, construite sur un socle scientifique pluridisciplinaire lui-même exceptionnel, **dont l'originalité et la pertinence ont été reconnues notamment par l'UNESCO comme par de nombreux prix et partenariats internationaux**, y compris **le grand prix allemand du Centre de documentation sur le national-socialisme remis en mai 2022 à Munich**.

Dans cette perspective, ont été développés des actions et outils spécifiques dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la culture, en direction des jeunes, issus de l'éducation formelle et informelle, ainsi qu'au travers de dispositifs de formation professionnelle novateurs. Ces actions s'articulent fortement aux thématiques de la lutte contre l'antisémitisme et des racismes, de la citoyenneté, de la diversité, de la laïcité, de la prévention des radicalisations, et des valeurs de la République. Elles s'avèrent d'autant plus nécessaires dans un contexte dangereux d'explosion des actes et violences antisémites en France et en Europe.

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a en effet initié sous la direction d'Alain Chouraqui une **approche « réflexive », pluridisciplinaire et intergénérationnelle** unique au monde. Cette approche s'est concrétisée par **la création d'une Chaire de l'UNESCO « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires »**, rassemblant aujourd'hui des institutions mémorielles et universitaires **d'une vingtaine de pays** européens, africains, asiatique et américain. Cette Chaire constitue une reconnaissance internationale d'un travail solide, aux développements éducatifs, citoyens et culturels novateurs faisant de la Fondation un outil d'éducation et de citoyenneté original et un « modèle » pédagogique destiné au plus grand nombre, en France et à l'étranger.

## Un lieu témoin et un repère citoyen innovant pour aujourd'hui et demain

Le Site-mémorial du Camp des Milles est un Musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme, tourné vers l'éducation et la culture. Il propose un parcours permanent diversifié sur 15000m2, aux approches complémentaires. Un lieu exceptionnel pour connaître l'Histoire, se souvenir des personnes internées et déportées, parmi lesquelles de nombreux artistes et intellectuels aux témoignages précieux, et pour éclairer le présent grâce à un volet réflexif et citoyen unique au monde, issu d'un important travail de rapprochement des mémoires et des expertises scientifiques. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, le Site-mémorial constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.**

- **Le volet historique : un Vel d'Hiv du Sud**

Après une présentation de la « montée des périls » entre les deux guerres mondiales, cette première partie du parcours présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen : camp d'internement pour « sujet ennemis » sous la III<sup>ème</sup> République (Septembre 1939 - Juin 1940), puis, sous l'autorité de Vichy, camp de transit et d'internement des "indésirables" (Juillet 1940 - Août 1942) et enfin camp de déportation des Juifs vers Auschwitz (Août et Septembre 1942). Des bornes audiovisuelles reconstituent également les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- **Le volet mémoriel : seul camp français préservé**

Le volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé *Die Katakombe* par les internés qui en firent un lieu de création artistique, constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages, le premier niveau pour les personnes âgées, le second pour les hommes et le troisième pour les femmes et enfants.

- **Le volet réflexif et citoyen : une originalité reconnue internationalement**

Cette troisième partie présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et intergénérationnelles, qui permettent au visiteur de mieux comprendre les étapes de l'engrenage vers le pire ainsi que les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui y ont conduit et peuvent y conduire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur **des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun** dans une possible « montée des périls ».

Cette section réflexive se termine par un « **Mur des actes justes** » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractère génocidaire du XX<sup>e</sup> siècle, contre les Arméniens, les juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage et une invitation à la responsabilité individuelle. L'originalité de ce volet réflexif est aujourd'hui reconnue au plan international, en particulier à travers les demandes d'insertion présentées par les plus grands musées internationaux sur le sujet.

- **Les espaces complémentaires**

- L'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les **11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz** : une collection exceptionnelle de documents rares qui prend un relief particulier au Camp des Milles d'où furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge d'un an.
- L'exposition de l'OSE, **Sauver les Enfants : 1938-1945**, qui illustre les actes de résistance et d'humanité à l'égard des enfants dans le même contexte.
- La **Salle des peintures**, où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

- **Exposition Du Camp des Milles à Auschwitz : L'engrenage vers l'abîme**  
En coopération avec le Musée d'Auschwitz, le Site-mémorial du Camp des Milles a étoffé son parcours muséographique en 2019 avec une exposition permanente en extérieur qui matérialise le lien entre le Camp des Milles et celui d'Auschwitz et rend compte, à travers les destins présentés, de la **diversité des trajectoires individuelles ou familiales dans la tragédie commune**. Elle leur rend leur humanité en rappelant que les juifs déportés depuis le Camp des Milles n'étaient pas seulement les victimes innocentes de la barbarie vichyste puis nazie mais qu'ils avaient un métier, des qualités, des convictions...
- **L'Allée des Justes**, qui rend hommage aux dix-huit hommes et femmes ayant agi en 1942 pour les internés des Milles, au péril de leur vie et qui se sont vu décerner le titre de « Juste parmi les Nations » par l'État d'Israël.
- Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même des départs pour la déportation.

## ANNEXE 2

### **ASSISES NATIONALES DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME** **Première contribution de la Fondation du camp des milles - Mémoire et éducation** **et de la chaire UNECO qu'elle porte avec l'Université d'Aix-Marseille : « Education à la** **citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires »**

3 juin 2024 - Cette contribution a été souhaitée de longueur limitée malgré les dimensions nombreuses du sujet. Sur demande, des précisions pourraient être apportées sur chaque point en fonction de l'expérience de terrain, large et diversifiée de la Fondation du Camp des Milles. Le plan adopté est celui suggéré par le ministère.

#### **1/ DEFINITION DE L'ANTISEMITISME ET PARTICULARITES CONTEMPORAINES :**

> La « **définition opérationnelle** » de l'antisémitisme par l'**Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA)**, adoptée en 2016 par ses 31 États membres dont la France, doit être retenue et diffusée car elle est pertinente et efficace. Elle inclut plusieurs exemples utiles, dont la moitié concerne le lien entre l'antisémitisme et l'hostilité à Israël tout en préservant la possibilité de critiquer les politiques des gouvernements israéliens.

<https://holocaustemembrance.com/resources/definition-operationnelle-de-antisemitisme>

> L'**antisémitisme** a souvent servi dans l'histoire (Union soviétique, nationalismes arabes) et sert encore souvent de moteur ou de déclencheur à l'antisémitisme qu'il nourrit alors délibérément ou *de facto*, comme aujourd'hui dans le monde entier. Aucun acteur ne peut ainsi en ignorer les conséquences discriminatoires voire tragiques.

- L'antisémitisme n'est pas seulement une haine des juifs, c'est aussi **un indicateur** puissant des failles d'une société, et plus particulièrement de la démocratie et de ses acteurs. C'est ainsi **un « avertisseur d'incendie »** (cf l'assassinat des écoliers juifs et des militaires de Toulouse et Montauban en 2012 annonciateur de la vague d'attentats islamistes de 2015 à Paris) <https://www.reseau-canope.fr/notice/lantisemitisme-un-indicateur-de-letat-general-de-la-societe.html>

> A ce titre, l'antisémitisme signe **aujourd'hui un moment d'une gravité particulière, pour les juifs, pour la démocratie, pour la société**. Il se produit en effet dans une dynamique néfaste qui a conduit aujourd'hui la démocratie sur une ligne de crête (indice x 5 entre 1990 et 2022 sur les risques pour la démocratie selon l'indice AARD de la Fondation) menacée de l'intérieur et de l'extérieur. Il fournit un terrain propice aux manipulations internes et étrangères qui souhaitent affaiblir notre pays et notre paix civile. Il masque les véritables problèmes sociaux, environnementaux, etc...

> L'explosion actuelle des actes antisémites, dans ce qu'elle révèle, annonce et permet, **nécessite une mobilisation puissante pour la République** dont nul ne sait s'il y en aura d'autres suffisamment à temps avant qu'elle ne risque de basculer.

> Cependant **deux facteurs positifs** essentiels doivent être considérés comme des points d'appui pour l'action :

- les actes antisémites sont le fait de minorités ou d'individus non représentatifs d'une opinion publique qui, à ce jour, reste peu antisémite et même minoritairement anti-israélienne ;
- les institutions et notamment les forces de l'ordre sont majoritairement républicaines et combattent clairement l'antisémitisme ; elles ont un rôle essentiel pour fournir des repères (en paroles et en actes) et pour protéger la démocratie et les français juifs.

#### **2/ RECOMMANDATIONS (LEGISLATIVES, REGLEMENTAIRES, OPERATIONNELLES)**

##### **2-1 PRINCIPES :**

> **Le combat contre l'antisémitisme doit être idéologiquement et pédagogiquement rattaché au combat pour la DÉMOCRATIE** aujourd'hui menacée.

> **Il doit ainsi apporter des connaissances et rappeler des valeurs qui constituent autant de REPÈRES nécessaires à la démocratie.**

> **Il doit en particulier concerner le RESPECT de l'autre et le rejet de toute VIOLENCE verbale et physique**

- > Il doit ainsi comprendre à la fois une **PÉDAGOGIE** simple mais impactante et un renforcement **VISIBLE** de la **FERMETÉ** et de sanctions rapides, judiciaires, administratives, déontologiques, pédagogiques, statutaires...
- > Il doit être **SOCIÉTAL** : civique, juridique et judiciaire, participatif, mémoriel, culturel et scientifique.
- > Vu l'urgence sociétale sur l'antisémitisme, le combat contre celui-ci ne doit pas être dilué dans le combat lui aussi nécessaire contre l'ensemble des discriminations ; le rapprochement entre racismes et antisémitisme ne doit pas non plus conduire à brouiller la spécificité respective des causes, des auteurs et des mesures à prendre ;
- > Il doit articuler des mesures pensées pour **DURER** face aux menaces et enjeux durables, et des **MESURES PRISES EN URGENCE** (voir infra), éventuellement provisoires, en vue de la rentrée de septembre 2024 qui pourrait être une période agitée au plan des conséquences internes du conflit Israël-Hamas, jusqu'à la fin de celui-ci.

## 2-2 QUELQUES MESURES

Plusieurs de ces mesures ont été expérimentées par ou avec la Fondation du Camp des Milles. Elles peuvent être précisées sur demande.

### **2-2-1 : FORMATION ET SENSIBILISATION**

#### **> Renforcer l'éducation contre les racismes et l'antisémitisme dans les programmes, et notamment**

- Rendre obligatoire dans tous les établissements scolaires une journée annuelle d'enseignement pluridisciplinaire consacrée à ce thème et plus particulièrement le 21 mars, journée internationale ;
- Intégrer des modules de formation dans les cursus des INSPE ;
- Permettre l'audition annuelle de la DILCRAH au Conseil Supérieur des Programmes afin de renforcer la thématique antiraciste dans ceux-ci ;
- S'appuyer sur le **dispositif national de « label citoyen »** (formation et accompagnement de projets) développé par la Chaire Unesco de la Fondation du Camp des Milles et soutenu par la Dilcrah ;
- S'appuyer fortement sur **les Mémoires qui montrent jusqu'où et comment l'antisémitisme conduit au pire**
- Intégrer cette thématique pour la **formation des animateurs volontaires et professionnels**, dans les référentiels des certifications et diplômes de l'animation socio-culturelle en suscitant notamment la création d'une session d'approfondissement dans le cadre de l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
- Élargir l'**application du « Bonus étudiants »** (points supplémentaires) au Diplôme national du Brevet, au baccalauréat et à certains examens universitaires, dispositif existant dans certaines universités (comme AMU) pour des travaux ad hoc ou le suivi de cours spécifiques.

#### **> Dans l'enseignement supérieur,**

- Généraliser et adapter en 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> année des modules d'éducation civique (qui ne doivent pas s'arrêter au secondaire où ils ne suffisent visiblement pas) ;
- Améliorer les processus d'alerte et de réaction de l'institution universitaire et s'inspirer du succès des processus sur les VSS (violences sexistes et sexuelles) ;
- Réactions rapides et visibles de la gouvernance des établissements (repères) ; et faire reculer encore la tentation du « pas de vagues » ;
- Prévoir un temps pédagogique annuel, en instituant par exemple des Assises, consacré à l'antisémitisme et aux racismes (avant la SNECRA trop tardive dans l'année universitaire) ;
- Associer les BU et les CROUS (expositions itinérantes par exemple)

**> Mettre en place avec volontarisme des programmes et une pédagogie**, à l'école primaire, secondaire et dans le supérieur, dans les médias et sur les réseaux sociaux, qui donnent aux élèves et aux citoyens des **CLÉS DE COMPRÉHENSION pluridisciplinaires** sur les engrenages anti-démocratiques, sur certains mécanismes psychosociaux (effet de groupe, préjugés, passivité, etc...), sur les résistances possibles... L'antisémitisme, les racismes et plus largement les violences

et le terrorisme qu'ils inspirent souvent, jouent un rôle majeur dans ces engrenages lorsque les ressorts, comme aujourd'hui, en sont les **extrémismes identitaires**.

Les **OUTILS PÉDAGOGIQUES EXISTENT** et sont mis en pratique, en particulier à la Fondation du Camp des Milles auprès de publics nombreux et divers.

- > Ces programmes pourraient en outre **s'appuyer sur quatre idées clés** :
  - **lorsque des questions identitaires dominent le débat public, la raison démocratique est en danger** ;
  - **antisémitisme et racisme ont historiquement un potentiel explosif qui peut aller jusqu'aux crimes de masse** ;
  - **faire comprendre le lien fort entre antisémitisme et démocratie : en Europe en effet, l'antisémitisme est historiquement un thermomètre et un baromètre de la démocratie, annonciateur et révélateur de fractures plus larges et plus fondamentales dans toute la société** ;
  - **il ne faut plus rien laisser passer dans une période où la démocratie est déjà sur une ligne de crête**.

Selon les niveaux et les publics, ces programmes pourraient enfin **intégrer des connaissances** sur :

- L'histoire des juifs en France, de l'antisémitisme, du sionisme et de l'antisionisme ;
- Le fait religieux (enseignement laïque sur toutes les confessions) ;
- L'histoire des racismes et de l'antisémitisme ;
- Les stéréotypes et les préjugés, l'effet de groupe, le conformisme, la passivité ;
- La Shoah et la pertinence de ses leçons pour aujourd'hui ;
- L'actualité de l'antisémitisme et des racismes ;
- Les nombreuses formes de résistances possibles à l'antisémitisme et aux racismes.

- > Généraliser des formations ou sensibilisations existantes vers les **chefs d'établissement, enseignants et éducateurs, cadres de la fonction publique nationale et territoriale, forces de l'ordre, journalistes, syndicalistes, cadres associatifs**.

## **2-2-2 : MOBILISER LA SOCIÉTÉ AUTOUR DE REPÈRES CLAIRS**

- > Développer le rôle et les moyens de la **Dilcrah** ;
- > Prendre des **mesures d'urgence**, éventuellement temporaires, pour réguler les réseaux sociaux en cas de flambée de violences antisémites ou racistes ;
- > Intégrer une ligne budgétaire de la BPI dans le cadre du programme « French Tech » pour inciter les start-up françaises à déployer des supports digitaux de vigilance et d'éducation contre les racismes et l'antisémitisme dans les entreprises privées et publiques ;
- > Du fait de **l'urgence démocratique et sociétale**,
  - faire de l'antisémitisme et du racisme une **priorité pour les parquets** ;
  - sortir le racisme et l'antisémitisme de certaines contraintes de la **loi de 1881** (permettre la délivrance de mandat d'arrêt ou de dépôt par le tribunal correctionnel, créer un délit d'apologie non publique des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, et un délit de contestation non publique d'un crime contre l'humanité ; allonger le délai de prescription) ;
- > Mettre en place de **larges campagnes civiques de communication** « pour la démocratie et contre l'antisémitisme et les racismes » notamment sur les réseaux sociaux ;
- > Favoriser une **implication de tous les acteurs sociaux** et particulièrement des organisations syndicales et professionnelles ;
- > S'appuyer largement sur tous **les lieux culturels et bibliothèques** qui pourraient accueillir des Expositions itinérantes ; pour un maillage territorial ;

- > Généraliser le rappel des dispositions légales « **antiracistes** » **comme condition à tout soutien public** à une structure associative ou privée ;
- > Promouvoir **des Chartes ou des règles professionnelles** visant explicitement la vigilance et le rejet de toute forme d'antisémitisme ou de racisme.